

EX LIBRIS
ILLVSTRISSIMI VIRI,
DN. DAN. LVDOLPHI,
LIB. BAR. de DANCKELMANN,
S. REG. MAI. BORVSS. CONSILIARII
STATVS INTIMI, cetera,
BIBLIOTHECÆ ACAD. FRIDERICIANÆ
TESTAMENTO RELICTIS.

Feb. 26

Albadic Panegyrique de Marie
Stuart Reine d'Angleterre

Sermon sur la mort de la Reine de
la Grand' Bretagne 1695.

David Ancillon discours a débroyé David
Sacré Roy d'Israël & de Sermon
sur Esaié 89. v. 21. 22.

Charles Ancillon de sermons addressé
a sa Maj. Frédéric. I. Roy de
Prusse, sur son Eleuation a la Royauté
Rossal Les Droits de Dieu, ou Sermon
sur le Couronnement Fried. I. de Prusse.

Programma de Mr. D'Orciaval.

Lettre écrite de Londres.

96



[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is mostly obscured by the paper's texture and color.]



Les Droits de Dieu, & ceux
des Souverains,
ou

e.
5

Sermon

sur le

Couronnement

de

Sa Majesté,

FREDERIC

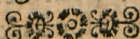
ROI de PRUSSE,

Margrave de Brandebourg,
Electeur & Archi-Chambellan
du S. Empire &c. &c.

Prononcé

*A Halberstadt, dans le Temple de la Cour,
le jour même du Couronnement dix-
huitième de Janvier 1701.*

Par **PIERRE ROSSAL**, Pasteur
de l'Eglise Françoisé



Par **JEAN-DAVID BERGMANN**,
Imprimeur de Sa Majesté.



AVERTISSEMENT.

Comme le Texte, que j'expose dans ce Sermon, est différent de celui qui à été donné a tous les Ministres François des Etats de SA MAJESTE, je dois dire ici, pour ma justification; que trois jours avant la Solemnité du Couronnement, n'ayant encore receu aucun ordre, je consultai des Personnes de Consideration, qui furent d'avis, que je choisisse un des Textes, que le Grand-Consistoire de cette ville avoit prescrit à tous les Ministres de la Province. Je suivis leur conseil, & commençai dès-lors a mediter sur celui-ci, qui devoit être exposé l'apres-midi. Cependant l'ordre arriva la veille du Couronnement, & on nous aprennoit qu'une erreur de la Chancellerie dans l'expedition des Ordres, étoit cause de ce retardement. Je vis donc avec chagrin, que mon Texte étoit différent de celui qui avoit été choisi. Mais je crûs, qu'il y auroit moins d'inconvenient, à prêcher ce que j'avois medité, qu'a m'engager dans une autre meditation; où je ne me trouvois pas en état de réussir dans quelques heures. J'ai crû devoir cet éclaircissement, afin que personne ne doute de ma soumission, pour des ordres que je dois recevoir avec respect, & que je n'aurois pas manqué de suivre, s'il m'avoit été possible.

A MESSIEURS,
C R U G U E R
ET
S A N D R A R T,

Ministres de la Cour, Pasteurs
ordinaires de l'Eglise Reformée Ale-
mande de Halberstadt, Conseillers de Sa
Majesté dans le Grand-Consistoire
de la Province. &c.

MESSIEURS, Mon tres-honoré Père,
& Mon tres-honoré Frère en Jesus
Christ.

*C*E Sermon a été composé avec tant d'in-
quietude que j'étois bien éloigné de la pensée
de le publier. A-peine esperois-je, qu'il peut être
prononcé avec quelque succès, dans ma petite E-
glise. Cependant quelques Personnes, plus frappées
sans doute du sujet que j'y traite, que de la ma-
niere dont il est traité, m'ont sollicité à le mettre
au jour, & ce qui a été le plus capable de m'y de-
terminer, vous avez bien voulu m'y solliciter
vous-mêmes. J'ai crû, MESSIEURS, que je ne de-
vois pas faire difficulté de suivre vos avis. Il-y-a
peut-être autant d'affectation & de vanité à ne
vouloir jamais rien accorder sur ce sujet à ses

EPI TRE.

Amis, qu'à vouloir se faire Auteur malgré leurs avis, & ceux de tout le Monde. J'avouë, pour- tant, que ne pouvant me méfier ni de vos Lumie- res, ni de votre sincerité, j'ai deu me méfier de cette indulgence, avec laquelle on juge toujours de ce qui part des Personnes que l'on aime. Un ami est rarement un bon Critique des Ouvrages de son ami. Cette pensée m'a tenu irresolu pendant quelques jours: mais m'étant enfin déterminé; j'ai crû que plusieurs raisons m'engageoint à vous dedier cette petite Piece. Peutêtre ai-je un peu pensé à me justifier, par votre suffrage, des def- fauts qu'on y trouvera: mais je sens bien pour- tant, que la principale raison qui m'y porte, c'est la veneration que j'ai pour vos Personnes, & l'im- pression que vôtre Merite fait les tous les jours sur moi. Ce Merite est si connu, que mes Eloges ne feroient qu'affoblir l'idée qu'en donne la voix publique, & surtout, le Poste avantageux que vous occupés l'un & l'autre: l'un remplissant si bien depuis quarante ans le Caractère de Mi- nistre & de Conseiller d'un des plus Grands Prin- ces de nôtre communion; l'autre le remplissant avec un pareil succès, depuis les premieres années

** Le de son Ministre; & l'un & l'autre assis, avec Grád les Ministres d'Etat, & les Principaux Conseil- lers, de Sa MAJESTE, dans ces * Venerables fisto- Assemblées, où l'on ne trouve ordinairement, de
re, toute*

EPI TRE.

toute une Province, qu'un ou deux Ecclesiastiques. C'est ce que l'on peut dire de plus glorieux, pour des Pasteurs Reformés.

Mais pourrois-je, MESSIEURS, passer sans silence cette bienveillance & cette amitié generouse, que vous me témoignés tous les jours; qui vous porte à agir avec moi, comme si j'avois l'honneur d'être votre Colleague, & qui fait que vous avés bien voulu quelque fois, m'admettre avec vous a * des fonction solempnelles, ou il sembloit, que, naturellement, on ne devoit pas s'attendre à voir un Ministre François.

C'est MESSIEURS, de ces mêmes dispositions Chrétiennes & generouses, que part cette bonté & cette tendresse que vous témoignés a mon Troupeau, que vous ne distingués pas du votre, dans les occasions où il s'agit de faire du bien. Ce bien ne se borne pas à départir a plusieurs personnes necessiteuses des secours considerables. Vous leur témoignés souvent être sensibles a leur état; vous les consolés avec autant de tendresse, que si c'étoient vos propres Brebis. Elles le sont, en quelque sorte, MESSIEURS; puis que nous sommes tous les Pasteurs, d'un même Troupeau, les Ministres d'une même Eglise: & vous voulés bien, sans-doute, qu'elles vous regardent de cette maniere; lors que, possédant par faitement nôtre Langue, l'un de vous veut

* Dans l'imposition des mains du fils de Monseigneur Cru- guer.

EPI TRE.

bien de tems-en-tems donner à nôtre assem-
blée, quelque une de ces sçavantes & instructi-
ves Prédications, dont tout le monde parle
avec élogé. Continuez, je vous en supplie,
MESSIEURS, à nous accorder une bienveil-
lance, qui nous est si précieuse. Contribuons
par une union si édifiante, à entretenir l'union
& la bonne intelligence, qui régné entre nos
Troupeaux. Heureux le notre, s'il pouvoit se
rendre digne des obligations qu'il vous a! Heu-
reux moi-même, si je pouvois vous témoigner,
d'une manière qui répondit à mes sentimens, la
vénération & le zèle avec le quel jé suis,

MESSIEURS, Mon tres-honoré Père,
& Mon tres-honoré Frère
en Jesus Christ,

Voire tres-humble & tres-
obeissant Serviteur,

ROSSAL.



SERMON

Sur le

COURONNEMENT

De

Sa Majesté,

FREDERIC I.

ROI de PRUSSE,

&c. &c.

Sur ces paroles de la 1. Ep. de
S. Pierre, Ch. 2. v. 17.

*Craignez Dieu. Honnorez
le Roi.*



Nà dit, que la vertu est *Virtus*
l'amour de l'ordre. Di- *ordinis*
sons - le de la Religion, *amor.*
qui est la règle infaillible *August.*
de la solide vertu. Comme
il est nécessaire dans l'état présent
du genre-humain, que la condition
des hommes soit différente; la Re-
ligion prescrit à chacun, les devoirs

A

quâ

qui le regardent en particulier. Et tant plus un certain état interesse la Societé en general; d'autant plus précises & réitérées sont les leçons, que la Religion donne aux hommes sur ce sujet; Il n'est point de condition, dou depende plus le bien general de la Societé, que celle des Souverains: & en est-il sur laquelle les préceptes de la Religion soient plus formels? Quand on n'est pas conduit par cet heureux guide, on va ordinairement dans l'une ou dans l'autre de ces extrémités: on donne trop, ou on donne trop peu, a ces Têtes Augustes, qui sont sur la terre; les Images les plus vives & les plus sensibles du Dieu-vivant. Les Peuples ont quelque-fois porté leur aveuglement si loin, qu'ebloüis de l'éclat & de la gloire de leurs Souverains, ils n'ont point reconnu de puissance au dessus de la leur, & les ont mis en la place de Dieu-même. Con-

duite

duite impie & sacrilège! Mais, autre
extremité, qui pour être moins
criminelle par rapport à Dieu, n'est
pas moins dangereuse par rapport
à la Société. Il se trouve des gens,
qui par un principe de Religion
mal-entendu, voudroient intro-
duire parmi les hommes une cer-
taine égalité, qui ne seroit pas
moins funeste à la Société, qu'op-
posée à cette Religion divine, sous
le voile de laquelle ils prétendent
couvrir de si pernicieux sentimens.
Mais veut-on en cela, comme en
toute autre chose importante, ne
jamais craindre de se tromper?
Que l'on consulte les Oracles di-
vins. On y apprendra également,
& ce que l'on doit aux *Césars*, &
ce que l'on doit à *Dieu*. Que l'on
écoute sur tout l'Apotre S. Pierre, *Matth.*
dans les paroles de notre Texte. 22, 21.
Craignez Dieu. Honorez le Roi.

Voilà MES FRERES, deux grands
préceptes, sur l'examen desquels
doivent rouler les deux parties de

ce Discours. Le premier est si universel , qu'il a toujours été nécessaire à tous les hommes. Il n'y a jamais eu personne , qui n'eut au dessus de soi , un Etre Suprême , qu'il devoit craindre. Mais pour le second de ces préceptes, pris à la lettre , & dans la rigueur des termes ; c'est aujourd'hui, qu'il commence à devenir nécessaire dans cet Etat. Aujourd'hui que le Ciel, toujours juste, toujours prêt à couronner la vertu, couronne tant de Vertus Royales , qui ont brillé depuis tant de siècles, dans l'Auguste Maison de Brandebourg ; & qui toutes semblent être heureusement réunies, dans Notre Grand Souverain. Personne n'ignore ces vertus. Tout le monde leur rend justice. On les jugeoit par-tout, dignes d'une Couronne. Et par un événement, qui fait la joie de tant de Peuples, Dieu fait voir, que les hommes ne formèrent jamais de

judge
 ra
 ju
 vi
 au
 un
 ég
 ve
 qu
 co
 ce
 pe
 lo
 se
 R
 il
 p
 c
 n
 b
 d
 c
 c
 judge

jugement plus conforme à ses adorables Decrets.

Peuples heureux, qui avez eu jusques-à-present, l'avantage de vivre sous un Grand Prince; Vous aurez desormais, celui de vivre sous un Grand Roi. Grand, à tous égards; mais sur-tout Grand en vertu; car c'est là proprement ce, qui fait la véritable Grandeur, comme l'avoit fort-bien compris ce Roi de la Grèce; qui, quelque petit que fut son Etat, ne pouvoit souffrir, qu'on appellat en sa présence le Roi de Perse, le Grand-Roi. Pourquoi, disoit-il, seroit-il plus grand que moi, s'il n'a pas plus de vertu?

Tout sembloit nous promettre ce nouveau degré de gloire, dans nôtre Auguste Souverain. La Noblesse de son Sang; la vaste étendue de ses Etats; le rang qu'il tenoit déjà, parmi les plus Grands Princes. Cette puissance, qui depuis

si long-temps, à si fort intéressé presque toutes les Puissances de l'Europe ; qui s'est faite si redouter des uns, pendant qu'elle étoit l'appui, & la ressource des autres : cette puissance, à la faveur de laquelle, tant de Peuples vivent heureux ; & qui, contrainte quelquefois de repousser de Redoutables Ennemis, à conquis des Provinces, dans presque aussi-peu de tems, qu'il en faudroit pour le raconter ; tant de gloire égaloit déjà Nôtre Souverain aux Premiers Monarques de la Terre ; demandoit une Couronne.

Mais, disons pourtant quelque chose de plus glorieux encore. C'est sur-tout sa pieté, que Dieu couronne aujourd'hui. Le Sceptre, qu'acquiert la seule puissance des Princes, est souvent un fruit de la Tyrannie & de l'injustice. Mais celui, que la Providence met aujourd'hui dans la main de Nôtre

Auguste

Auguste Prince, est un fruit de sa-
piété, un Sceptre de Justice, formé
dans le Ciel, des propres mains du
Tout-puissant. Dieu à sans-doute
destiné depuis tous les Siecles, une
Couronne Immortelle, à de si gran-
des, de si solides vertus. Mais
comme si sa Misericorde ineffable,
s'impatientoit en - quelque - sorte,
& n'en pouvoit différer la recom-
pense, jusques apres cette vie; elle
orne aujourd'hui, de toute la gloire
dont on peut briller sur la terre,
cette Tête, qui doit porter dans le
Ciel, la Couronne de l'Immorta-
lité.

Dans un si grand événement, au-
quel toute l'Europe est attentive, &
qui met des HOSANNA, des ac-
clamations de Joie, dans la bouche
de tant de Peuples, qu'il est doux,
d'obeir à des ordres, qui nous au-
torisent à vous exprimer mainte-
nant les sentimens de notre cœur!

Pendant que le Ciel nous instruit,

par la gloire du Souverain, de la faveur dont il honnore les Peuples; nous alons tacher de vous instruire de l'usage, que les Peuples doivent faire des bien-faits du Ciel. Nous vous exhorterons, avec l'Apotre S. Pierre, à Honorer le Roi, que Dieu nous donne en sa grace. Et de - peur que l'excellence du Bien-fait ne vous frape si - fort, que vous y faciez plus d'attention qu'a la bonté du bien-facteur; nous ferons nos efforts, pour vous empêcher de separer jamais deux préceptes si liez, si indissolubles; *Craignez Dieu. Honorez le Roi.*

La crainte de Dieu, que S. Pierre recommande dans ce Texte, n'est point proprement cette fraieur servile, qu'inspire la pensée de la justice de Dieu, & de la severité de ses jugemens. Une crainte qui ne part que de ce principe, est le caractère des Démonz & des ames criminelles. C'est ordinairement

dans

dans les méchans, le premier degré de leur suplice. C'est elle qui produit ces alarmes, ces remords, ces desespoirs qui sont les suites du crime. C'est elle qui faisoit voir par-tout à Cain rebelle, la main du Tout-puissant armée pour le punir: & c'est elle qui porta le perfide Judas à se precipiter, dans les transports de son desespoir. Mile exemples nous font voir, combien une telle crainte a été funeste aux hommes: & pour peu qu'on y face attention, on comprend bien - tot combien elle est injurieuse à Dieu, qu'elle regarde comme un Maître severe, toujours irrité, toujours implacable; Dans qui elle ne decouvre que cette main terrible, qui lance la foudre sur les têtes criminelles, & qui ne laisse jamais voir aux hommes, cette main aimable du Dieu de misericorde, qui toujours prêt à favoriser le pécheur repentant, répand sans-cesse sur lui

les plus précieux tresors de sa grace.

Il n'y a que des Tyrans qui puissent trouver de la gloire, dans une Pareille crainte, & qui soy-

*Oderint
si time-
ant:*

ent capables de dire; *Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent:* & si la veritable crainte de Dieu pouvoit être separée de son amour, Dieu diroit sans-doute plutô; *Qu'ils ne me craignent point, pourvu qu'ils m'aiment.*

En effect, MES FRERES, cette crainte douce, tendre, paisible, qu'inspirent la beauté de Dieu, sa bonté, sa misericorde; ce respect, que l'on a pour un Être si parfait; cette circonspection où est toujours une ame fidelle, pour ne rien faire qui puisse déplaire a un Dieu si aimable & si bon: c'est sans-doute une crainte bien plus digne de l'homme, bien plus glorieuse à Dieu, que cette crainte d'esclave dont nous venons de parler.

Ce n'est pas, que la fraieur
qu'in-

Deux des Souverains. II

qu'inspire la pensée de la Puissance,
& de la Severité de Dieu, ne soit
quelque fois utile. L'Écriture Sainte *Jer. 5,*
la reconmande souvent. *Ne me,* 22.
craindriés - vous point, dit l'Éternel,
Et ne seriez-vous point épouvantés de-
vant ma face. Moi qui ai donné pour
bornes à la Mer, le sable, qu'elle ne pas-
sera point ? Cette fraieur est sou-
vent une disposition à la penitence:
peut-être en est elle quelque fois le
premier degré. Mais tousjours
est-il certain, qu'elle ne formera ja-
mais, elle seule, une veritable pi-
eté.

Disons donc, MES FRERES, que
la vraie crainte de Dieu n'a pas
moins pour objet sa Bonté, sa Libe-
ralité, sa Misericorde; que sa Puif-
sance, sa Severité, sa Justice: ou
plutôt que c'est un assemblage de
tous les sentimens, que forment
dans une ame toutes les perfecti-
ons de Dieu; l'impression qu'y font
en general toutes ses vertus. En
un mot

Dent.
10, 12.

un mot, la crainte de Dieu n'est point différente de ce qu'on appelle en general, la pieté: l'un & l'autre de ces deux termes comprend généralement tous les devoirs & toutes les vertus de l'ame fidelle. *Maintenant o Israël, disoit Moïse, que demande de toi l'Eternel ton Dieu, sinon que tu le craignes?*

Ecclef.
12, 15.

C'est à former cette crainte dans le cœur des hommes, que tendent toutes les démarches de Dieu; c'est le grand but de toutes les Alliances qu'il a traitées avec eux, de tous les Préceptes qu'il leur donne dans sa Parole: c'est à cela que se rapportent sur-tout tant de belles maximes, que nous donne le Sage, dans le Livre de l'Ecclesiaste. *Le but de tout ce Discours, dit-il à la fin de son Livre, c'est ceci; crain Dieu, & garde ses Commandemens; car c'est là le tout de l'homme.*

Cette crainte est en effet le Tout de l'homme, à tous égards. Elle
fait

fait toute sa gloire & sa perfection; puis qu'à parler proprement, l'homme n'est véritablement homme, je veux dire raisonnable, qu'autant qu'il craint Dieu. Mais cette crainte est encore le Tout de l'homme à un autre égard. C'est sur elle que roulent ses plus grands intérêts. D'elle que dépend tout son-heur. *O que bien heureux est quiconque craint l'E-* Ps. 128,
1.
ternel! Disoit dans cette vuë le Profete Roial, *au Pseaume 128.*

Puis donc, que cette crainte interesse si fort le bon-heur de l'homme, & qu'il est par conséquent si dangereux, de se faire illusion là dessus; il semble que nous devrions entrer dans un plus grand détail, & vous en marquer des caractères plus précis. Mais la solennité de ce jour demandant de nous des réflexions particulieres, sur cette grande circonstance. Je me contenterai de vous dire, qu'un homme qui craint Dieu, respecte par-

par-tout son image, & particulièrement dans la Majesté des Souverains. *Craignez Dieu. Honnorez le Roi.*

Quoi qu'on puisse dire que S. Pierre a voulu désigner par le titre de Roi, généralement tous les Souverains, il - y - a pourtant de l'apparence qu'il avoit principalement en vüe l'Empereur Romain, sous la Domination duquel étoient les Provinces, qu'habitoient les Fidèles dispersés, auxquels il adresse son Epître. J'avouë que les Romains ne donnoient pas alors le titre de Roi à leurs Souverains. Ce nom leur étoit trop odieux, depuis la tyrannie de leurs premiers Rois; & sur-tout depuis le dernier qui les avoit gouvernés. Ils se souvenoient encore, combien ce nom leur avoit été funeste. L'espace de près de * six Siècles n'en avoit peu effacer le souvenir; & ils ne pouvoient encore entendre sans horreur pro-

* 564.
ans. de-
puis Tar-
quin le
Superbe
jusques à
Néron.

non-

noncer le nom de Roi. Les Empereurs n'estoient pourtant pas moins absolus, que l'avoient été les Rois. Souvent leur domination n'estoit pas moins cruelle & moins tyrannique. Mais les Peuples, en cela moins sensibles à leur état present qu'à leur état passé, trouvoient une espèce de consolation dans leurs maux, à ne pas donner le titre de Roi à ceux qui les leur faisoient Souffrir. Mais ce titre, qui n'estoit point receu parmi les Romains, étoit le plus receu parmi les Juifs; du nombre desquels étoient, & les Fidèles ausquels S. Pierre écrivoit, & S. Pierre lui-même; & c'est peut-être la raison pourquoi l'Apostre s'en fert plutôt que de celui d'Empereur.

Ajoutons une autre raison, qui ne me paroît pas moins solide, que celle-là. Le nom de Roi étoit odieux. Celui à qui S. Pierre le donne, étoit l'Empereur Néron, qui re-
gnoit

gnoit dans ce temps- là ; C'est-à-dire, le Tyran le plus cruel qui fut jamais; un Monstre; l'Horreur de tout le Genre-Humain. Cependant, dit l'Apotre, c'est ce *Roi même*, dont le regne est si cruel, la personne si odieuse, que vous devés honorer. Pour apprendre aux Peuples, qu'aucune raison ne les dispense jamais, d'honorer leurs Souverains : parce-que, quoi que Dieu les leur donne quelque-fois en sa colére, c'est pourtant toujours sa main qui les leur donne. Ces remarques suffisent, & pour la personne, que, selon les aparences, S. Pierre avoit principalement en vie; & pour le titre qu'il lui donne. Mais, comme nous l'avons déjà infinuè, c'est pourtant ici, dans le fonds, un précepte general, qui comprend les devoirs de tous les Peuples envers leurs Souverains.

Le premier de ces devoirs, c'est le Respect. Il n'est rien de plus respectable

spectable sur la Terre, que ces Personnes Augustes, que la Providence appelle au gouvernement des Peuples, & qui, par leur élévation, sont des Images si expressives de la Majesté du Dieu-vivant. Ils sont sur la Terre les Lieutenans du Roi du Ciel; les dépositaires de sa Puissance, & de son Autorité. C'est sa main divine, qui les a élevés au dessus des autres hommes, & qui les a placés sur le trone. *C'est Prov. 8. par moi que les Rois regnent, & que les Princes administrent la Justice.* 15.

Mais disons encôre, que cette même main, qui a mis le Diadême sur le front des Rois, y a gravé en même tems des caractères de Majesté, qui impriment le respect dans les ames les plus farouches. N'est-ce pas cette Majesté, qui a quelquefois déconcerté les félerats, les plus déterminés; & qui a fait tomber de leurs mains parricides, le fer qui menaceoit la tête des Souverains?

De- sorte que l'on a peu dire de ces Personnes Augustes, ce que l'Ecriture dit de Dieu; qu'un seul de leurs regards a confondu leurs ennemis.

Les Peuples n'ont peu s'empêcher de reconnoître, dans cette Majesté des Princes; quelque chose de divin: & Dieu lui-même, d'ailleurs si jaloux de sa gloire, qu'il a juré de ne la pas donner à un autre, leur en a pourtant communiqué une portion si considérable; qu'il les honore d'un nom, qui semble les élever au dessus de la condition humaine. *J'ai dit, vous êtes Dieux.*

Pf. 82,
6.

Quand on considère en effet, tant de Peuples soumis quelque-fois à un seul sceptre; tant de milliers d'hommes, c'est-à-dire, de créatures qui aiment naturellement l'indépendance & la liberté, subir pourtant volontairement la domination d'un seul homme, d'un homme mortel comme eux; ne diroit

diroit-on pas, qu'il y a là dedans quelque chose de plus qu'humain? Mais quand on voit ce même homme, sans sortir de son cabinet, faire agir à sa volonté un nombre infini d'autres hommes, gouverner de vastes Etats, animer de nombreuses armées; il semble, en quelque sorte, que l'on voit cet Être Suprême, qui meut tout sans se mouvoir. Est-il rien de si capable de nous inspirer du respect, & de la vénération?

Mais, comme nous avons dit de la crainte de Dieu, qu'elle doit être inséparable de l'amour; il le faut dire encore du respect, que l'on doit aux Souverains. Un respect, sans amour, est un caractère d'esclave, qui ne marquant que la servitude dans les Sujets, ne fait jamais beaucoup d'honneur aux Maîtres. J'avoué qu'il y-a quelque-fois des Princes, que leur conduite ne rend guere aimables. Il semble même, que les

préceptes soient assés inutiles sur ce sujet. Il ne dépend pas toujours de nous, d'aimer, ou de n'aimer pas. Il faut, pour être aimé, qu'un objet nous plaise; & qu'il s'infinuë, presque de lui-même, dans les cœurs. Cela étant, il semble que les maximes, qui regardent l'amour que l'on doit aux Souverains, devroient être adressées aux Souverains eux-mêmes, qui pour être aimés, doivent se rendre aimables. Ce seroit inutilement qu'on exhorteroit des Sujets, à aimer un bon Prince: leur cœur, pour le chérir, n'attend pas les préceptes, & les conseils. Et d'ailleurs, je ne sçai s'il ne seroit pas également inutile, d'exhorter les Peuples, à aimer des Tyrans, qui semblent quelque fois n'avoir été mis à leur tête, que pour les desoler & les détruire. Cependant, puis que Dieu nous exhorte si souvent à l'amour du Prochain; il faut bien, que ce mouvement ne soit pas entiere-

ment

ment involontaire, & qu'il dépende en même tems, & des qualités de l'objet aimé, & des dispositions de celui qui aime. Et d'ailleurs, s'il y-a toujours, dans quelqu'homme que ce soit, quelque chose que nous devons aimer ; même dans les méchans & les persecuteurs, pour qui l'Ecriture nous demande de l'amour: on trouvera toujours, à plus forte raison, quelque chose d'aimable, dans les Princes qui le paroissent d'abord le moins ; ne fut-ce que l'image de Dieu, qu'ils portent d'une façon particulière, la Gloire & la Majesté, dont Dieu les a revêtus.

Mais si l'on doit aimer tous les Souverains, quelle que soit leur domination ; quel amour ne doit-on pas à ces bons Princes, dont la domination est douce, qui n'emploient toute leur Grandeur & leur Puissance qu'à rendre leurs Sujets heureux ; ces véritables Abimélecs, qui trouvent plus de gloire à être

les Peres des Peuples, qu'à être leurs Souverains? Quel amour ne doit-on pas à ces Princes, qui toujours occupés du soin de leurs Etats, moins tranquilles en cela, moins heureux, si je l'ose dire, que les moindres de leurs Sujets, donnent leurs soins les plus affidus, leurs plus précieux momens, à la félicité des Peuples; & semblables, en quelque sorte, à cette Intelligence Infinie, qui gouverne l'Univers, veillent pour nous, tandis qu'à la faveur de leurs Soins, nous pouvons mener une vie douce & tranquile?

C'est cet amour reciproque des Princes pour leurs Sujets, des Sujets pour leurs Princes, qui fait leur commun bonheur. Il n'est rien, que des Sujets ne puissent esperer, d'un Prince qui les aime; rien qu'un Prince ne puisse attendre des Sujets dont il est chéri.

La Fidelité & l'obeïssance suivent
neces-

nécessairement le Respect & l'Amour. Les Sujets ne doivent jamais manquer à l'un ni à l'autre de ces devoirs. L'Infidélité & la perfidie, sont des crimes qui font horreur, & dont il semble qu'on ne devroit jamais trouver d'exemple parmi les hommes: mais quels crimes sont-ce, lors qu'ils se commettent contre des Souverains, dont la condition & le bonheur, interessent ordinairement le bonheur, & la condition de tant de milliers de Personnes? De tels crimes sont si horribles, & devant les hommes, & devant Dieu, que la justice divine n'attend presque jamais à les punir, jusques après cette vie; & que, parmi ceux qui s'en sont rendus coupables, on en a vû peu, qui n'aient fait une fin tragique, & qui, en laissant une memoire odieuse à tous les hommes, n'aient laissé sur leur Posterité une malediction particuliere. Cela, joint à ce que l'on doit craindre encore de cette

Juſtice exacte, qui rendant un jour à chacun ſelon ſes oeuvres, punira les crimes à proportion de leur grandeur, doit être profondement gravé dans le cœur de tous les Sujets en general; mais, ſurtout, dans le cœur des Miniſtres, à qui le Prince eſt obligé de confier une partie des ſoins de ſon Etat, & dont, par conſequent, la fidelité eſt d'une ſi grande importance.

Enfin, tous ces ſentimens, de Reſpect, d'Amour, de Fidelité, pour nos Souverains, doivent paroître dans une obeïſſance exacte, reſpectueuſe, agréable, aux ordres qu'ils nous donnent: ſoit que ces ordres regardent les Loix Generalles de l'Etat; ſoit qu'ils nous regardent en particulier; ſoit, ſur-tout, dans ces grandes conjonctures, où le Souverain eſt obligé de défendre ſes Peuples, contre des Puiffances Etrangères. Comme il s'agit également alors, & de la gloire du Prince

Prince, & du bien de l'Etat; les Sujets ne doivent pas épargner leur sang, & beaucoup moins encore leurs biens. C'est alors qu'il faut que les Souverains puissent dire, ce que disoit une grande Reine: Mes tresors sont entre les mains de mes sujets; & c'est là que je ne manque jamais de les trouver dans le besoin.

* Eliza-
beth
Reine
d' Angl.
Cambde-
nus Lib.
Hist.

De cette Obeïssance & cette Soumission aux ordres du Souverain, dépend le principal bonheur des Peuples, la plus grande Seureté des Etats: comé l'avoit tres-bien compris un Roi de Sparte, à qui quelqu'un ayant dit; que son Etat étoit si florissant, parce que le Roi y sçavoit bien commander; dites plutot, respondit-il, que c'est parce que les Sujets sçavent bien obeïr.

Mais, cette obeïssance n'est pas moins conforme aux Loix de la Religion, que nécessaire au bien de la Societé.

Rendez vous sujets à tout ordre

ordre humain, pour l'amour de Dieu: Soit au Roi, comme à celui qui est par dessus les autres; soit aux Gouverneurs, comme à ceux qui sont envoiés par lui, pour exercer vengeance sur les malfaiteurs, & à la louange de ceux qui font bien. Ce sont les paroles de l'Apotre S. Pierre, deux ou trois versets avant nôtre Texte. De cet ordre general, le Saint Esprit descend quelque fois jusques aux devoirs particuliers, & jusques aux subsides mêmes, que les Peuples doivent fournir. *Rendez, dit S. Paul, à qui le tribut, le tribut; à qui le péage, le péage; à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur.* Le Fils de Dieu, pendant les jours de sa chair, a voulu se conformer lui-même à un ordre si nécessaire au bien public: & si quelque fois, sa pauvreté le mettoit hors d'état d'y satisfaire; plutôt que d'y manquer, il faisoit des miracles, en obligeant des poissons à lui en fournir les moiens.

Rom. 13,
7.

Math.
17, 27.

moiens. De sorte que l'on voit
alors, celui à qui la nature faisoit
hommage, & paioit le tribut; faire
hommage lui-même, & paier le
tribut aux Puissances de la Terre.
Mais, avant que de finir, il est neces-
saire que nous facions attention,
& à la liaison de ces deux Preceptes;
Craignez Dieu. Honorez le Roi; & à
l'ordre dans lequel S. Pierre les a
placés, & que nous devons leur
donner nous-mêmes, dans les de-
voirs qu'ils nous prescrivent.

Je dis, MES FRÈRES, qui la liai-
son de ce deux Preceptes est digne
de nôtre attention. Ils dépendent
tellement l'un de l'autre, qu'ils ne
peuvent être séparés. Il n'y a
point de véritable Crainte de Dieu,
où les Souverains ne sont point
Honorés; & les Souverains ne
sçauroient être véritablement
Honorés, où il n'y a point de
Crainte de Dieu. C'est cette
Crainte, qui fait également, & le
bon-

Dieu:
st par
eurs,
r lui,
alfai-
i font
otre
rfets
rdre
cend
voirs
ubfi-
doi-
ul, à
éage.
nte;
Fils
fa
lui-
e au
fa
t d'y
uer,
eant
les
iens.

bonheur des Rois , & la felicité des Peuples; parce qu'elle leur inspire également leurs devoirs. Que n'auroient pas à craindre les Peuples, du pouvoir qui rend les Rois les Arbitres de leur fort & de leur vie, si ce pouvoir n'étoit réglé par la Crainte de Dieu ? Que n'auroient pas à craindre les Rois, de l'inquietude & de la legereté des Peuples , si la Crainte de Dieu ne les retenoit dans leur devoir. Il n'est rien de plus terrible , que les maux qui ont desolé le Genre-Humain , lors que Dieu, dans sa colère , a ôté cette digue du cœur des uns ou des autres : mais lors que les uns & les autres en ont été animés , rien n'a été capable de troubler leur commune felicité.

J'ai dit encore , que l'ordre que S. Pierre à observé , en nous donnant ces deux Preceptes , est digne de Remarque. La Crainte de Dieu y precede l'Honneur que lon doit aux

aux Rois ; non seulement , parce que, comme nous l'avons déjà infinué, la Crainte de Dieu est le vrai Principe de cet Honneur : mais surtout, parce que , ce que l'on doit aux Souverains doit toujours céder à ce que l'on doit à Dieu , qui est également le Roi, & des Peuples. & des Rois de la Terre.

Je n'insiste pas d'avantage, Chrétiens, sur ce que les Sujets doivent à leur Souverain. Vous le sentés vous mêmes , vous le pratiqués si exactement, que bien loin qu'il soit nécessaire de vous adresser des exhortations là - dessus, votre exemple peut servir d'instruction à tous les autres Peuples. Je suis même persuadé, que ce que nous venons de vous dire ne répond pas assés a vos sentimens ; & que trouvant en vous bien des mouvemens, pratiquant tous les jours envers votre Souverain bien des devoirs , dans le détail desquels

quels nous n'avons peu nous engager; vous avez trouvé en cela notre Predication deffectueuse. Nous n'avons donc qu'à vous exhorter, à suivre les mouvemens de votre cœur, à pratiquer ce que vous sentés. Si jamais sentimens ne furent plus beaux; si jamais devoirs ne furent mieux pratiqués; il n'en fut jamais de plus justes. Si jamais il n'y eut Souverain plus respecté, plus chéri, mieux servi de ses Peuples; il n'en fut jamais, dont la Domination fut plus douce, dont les Peuples aient été plus heureux.

Peuples, qui avés eu le bonheur de naître sous cette Domination; qui, accoutumés à être toujours heureux, n'avés jamais éprouvé le sort des autres Peuples; comparez quelque fois votre condition a la leur; & vous trouverés, que quand votre respect pour votre Souverain, votre amour, votre
sou-

soûmiſſion, votre fidelité, ſurpaſſeroient le reſpect, l'amour, la fidelité de tous les Peuples de la Terre; vous ne feriez, que ce qu'on ne ſçauroit refuſer, au meilleur Prince qui fut jamais.

Et vous, MES FRERES, qui êtes nés ſous une autre Domination; comparez votre condition preſente à votre condition premiere; & jugez, ſi vous auriez jamais crû, que l'on peût être ſujet, & être en même tems auſſi heureux que vous l'êtes. Pour vous faire comprendre toute l'étenduë de votre bonheur, je ne vous dirai pas; que le Ciel, après vous avoir fait ſortir de la Domination d'un *Roi*, vous donne encore un *Roi* aujourd'hui. Ce ſeroit, peut-être, plutôt capable de vous alarmer; que de vous conſoler. Mais nous vous dirons, que ce Nom de *Roi*, qui étoit autrefois un Nom ſi terrible pour vous; qui vous anonçoit, preſque toujours, quel-

quelque chose de funeste ; ce Nom, dont vos Persecuteurs autorisoient toujours les maux qu'ils vous faisoient souffrir ; ce Nom, que l'on voioit toujours à la tête de ces Arrêts que l'on prononçoit contre votre Liberté, votre Conscience, votre Vie ; ce Nom, en un mot, qui peut-être faisoit sur vous l'impression, que nous vous avons dit qu'il faisoit sur les Anciens Romains ; ce Nom fera désormais pour vous un Nom de consolation ; il ne vous inspirera que de la joie, parce qu'il vous annoncera toujours quelque bonheur.

Quel Respect, quel Amour, quelle Soumission, quelle Fidelité n'a-ton pas lieu d'attendre de vous ? Ces devoirs, auxquels rien n'a jamais été capable de vous faire manquer ; ni la Severité du Gouvernement, ni tout ce que vous avés souffert, soit à légard de vos Biens, soit dans votre Liberté, soit par rapport à votre

vôtre Conscience ; & tout cela ,
contre les Loix les plus inviolables ,
& les Sermens les plus solennels ;
cette Fidelité , que rien n'a jamais
été capable d'ébranler, & à laquelle
vos Ennemis mêmes ont été forcés
de rendre justice , sera surtout de-
formais en exemple à tout les au-
tres Peuples.

Enfin, MES FRERES, ayant à cœur,
comme nous le devons, la gloire &
la Grandeur de notre Monarque ;
souvenons nous que, quelque pe-
tits que nous soions, nous pouvons
y contribuer en quelque maniere.
La Benediction, que Dieu répan sur
les Princes & sur les Etats, dépend
fort de la maniere dont vivent les
Peuples. Tachons donc, par une
vie sainte, une conduite Chretienne,
une pieté semblable à celle de nôtre
Auguste Souverain, d'attirer sur sa
Personne Sacrée, & sur toute la
Maison Roiale, la Benediction Di-
vine ; Faisons sans-cesse, pour cela,
des

2. Tim.
2. I. 2.

des prieres, & des voeux ardens!
J'exhorte, avant toutes choses, dit Saint
 Paul à Timothée, *que l'on face des prie-*
res, des supplications, & des actions-de-
graces, pour les Rois, & pour tous ceux
qui sont constitués en dignité. Faisons-
 en, MES FRERES, pour notre Au-
 guste Monarque. Prions le Seigneur,
 qu'il continuë a repandre sur sa Per-
 sonne les Biens les plus précieux de
 la Terre, & du Ciel! Qu'il affermissè
 son Trone sur la Justice! Qu'il en
 soit, en quelque manière, de son
 Sèptre, comme de celui de Juda,
 qui devoit subsister jusques à la ve-
 nue du Redempteur! Que celui de
 Sa Majesté subsiste jusques à cette
 Grande Venuë du Seigneur, qui
 doit terminer les Siecles, & être é-
 galement, pour les Souverains, &
 pour les Sujets, qui auront bien
 rempli leurs devoirs pendant cette
 vie, le commencement d'un Regne
 Eternel, & d'une Felicité
 parfaite! Amen.

Fin.

Vm 754

802

8

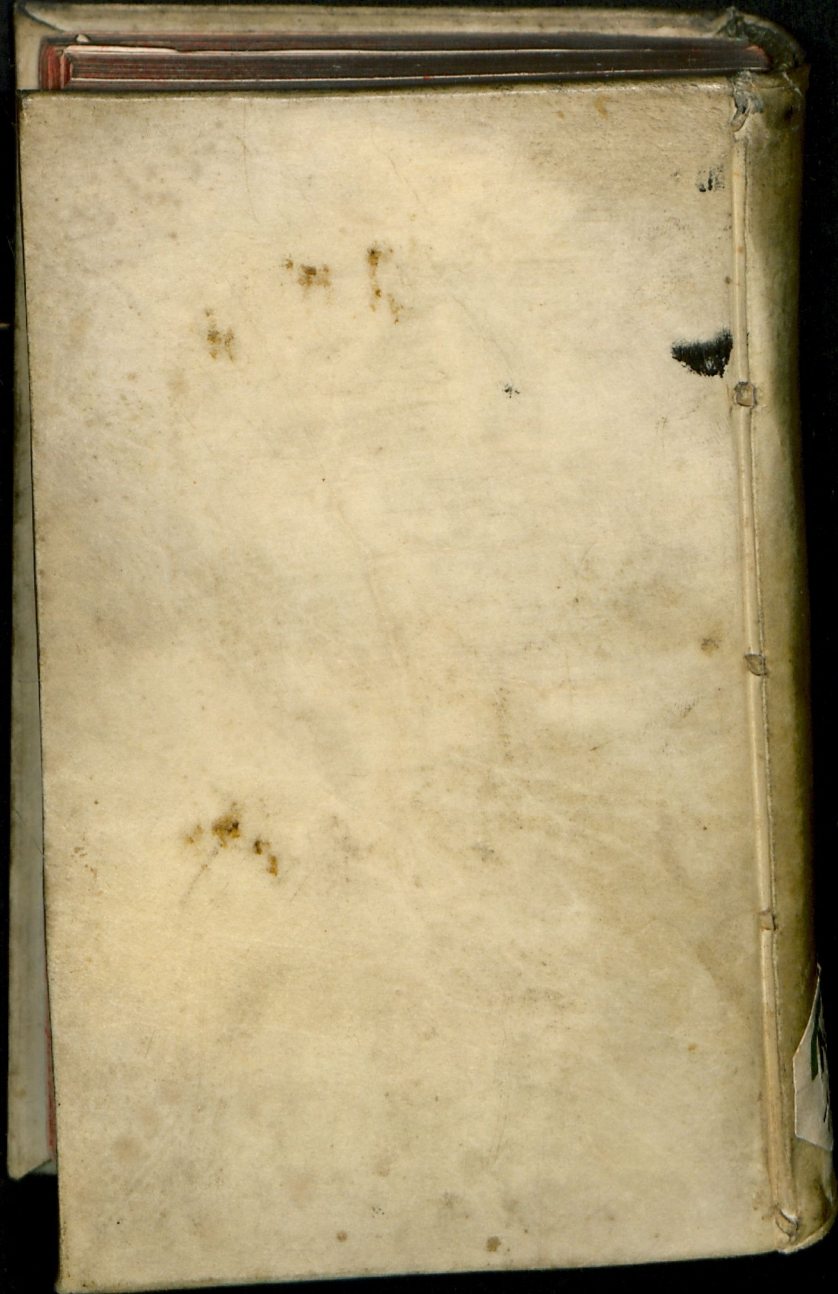
2

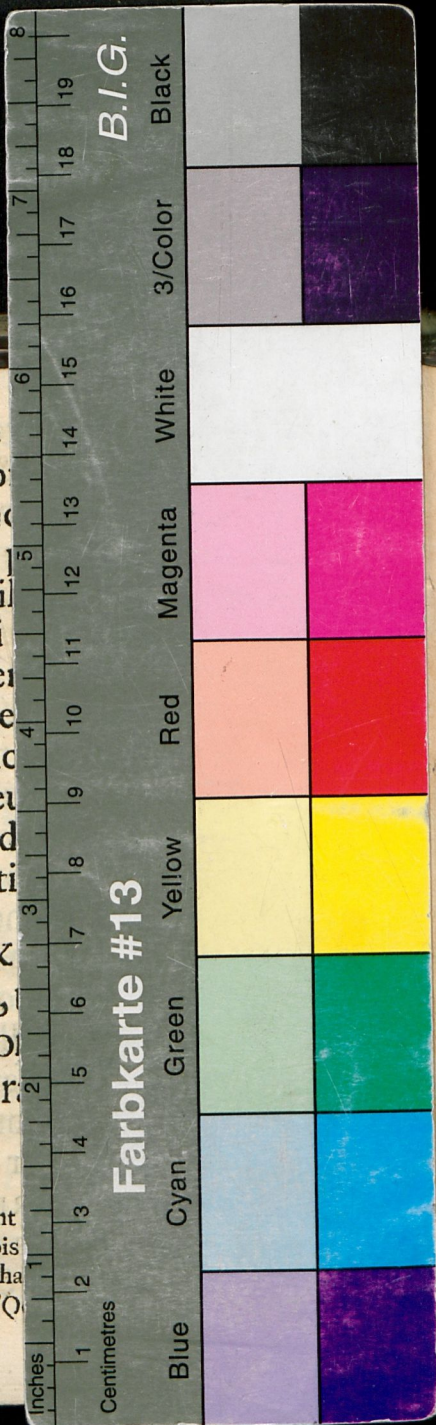
St

206

ULB Halle 3
003 014 223







Les Droits de Dieu, & ceux
des Souverains,
ou
Sermon
sur le
Couronnement
de
Sa Majesté,
FREDERIC
ROI de PRUSSE,
Margrave de Brandebourg,
Electeur & Archi-Chambellan
du S. Empire &c. &c.
Prononcé
à Halberstadt, dans le Temple de la Cour,
le jour même du Couronnement dix-
huitième de Janvier 1701.
Par PIERRE ROSSAL, Pasteur
de l'Eglise Françoisé

Par JEAN-DAVID BERGMANN,
Imprimeur de Sa Majesté.

e
5